

Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

Du mardi 7 juin 2022

Présents : MOREL Emeline, DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, MUNSCH Frédéric, NOBILI Philippe, BLAUDEZ Marie-Christelle

Excusés : M. Jacques HENRY ayant donné procuration à M. Claude DELOFFRE
M. Michel MARTIN ayant donné procuration à M. Claude DELOFFRE

Absents : M. MAMPEY Jean-Denis, FLEUROT Pascal

Attributions de compensation EPCI 2022

La répartition de compensation 2022 a versé à la communauté de communes est de 8059 €.

Transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes

La compétence assainissement collectif actuelle est gérée par le syndicat d'assainissement des Cotes de Saint Amon de Dolcourt. Le transfert à la communauté de communes sera obligatoire au 1^{er} janvier 2026. La communauté de communes propose de prendre la compétence au 1^{er} janvier 2023.

Affectation des résultats commune 2021

Une erreur de frappe avait été faite, celle-ci a été corrigée. Le conseil valide l'affectation de résultat comme suit.

Excédent d'investissement reporté R001 : - 10 395,79 €

Affectation en réserves (RAR N-1) 1068 : 10 395,79 €

Excédent de fonctionnement reporté R002 : 71 209,28 €

Indemnités marquage affouage 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'accorder les indemnités accessoires comme suit :
 - Mr Grégoire DEVARENNE pour 18h x 10,85 € = 195,30 €
 - Mr Jean Denis MAMPEY pour 10h x 10,85 € = 108,50 €
 - Mr Frédéric MUNSCH pour 16h x 10,85 € = 173,60 €
 -

Bail précaire ZD50

Suite à l'abandon du bail par M. MANSUY, le conseil accepte de louer la parcelle ZD50 à Mme KETTLER Malvina.

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

D'ici le 1^{er} janvier 2024, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales.

Les trésoreries préconisent de s'y mettre au 1^{er} janvier 2023 afin de pouvoir se familiariser avec. De ce fait, le conseil accepte d'adopter la nouvelle nomenclature au 1^{er} janvier 2023.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021

Le conseil adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RQPS) comme présenté.

Devis hydr'eau services – travaux réservoir

Le conseil accepte le devis de l'entreprise HYDR'EAU SERVICE pour la fabrication et pose d'échelles inox sur les réservoirs d'eau de la commune pour un montant de 2580 € TTC.

Convention mise à disposition salle Guy Gardeux

Une convention sera mise en place pour la mise à disposition de la salle Guy Gardeux avec les différentes associations de la commune.

L'ASCA verser une participation annuelle de 300 €.

Pour les autres associations du village, l'eau et l'électricité seront facturés à chaque location.

Attribution d'une rue et un numéro pour l'ancien moulin

Le conseil municipal décide de créer la rue de l'Ancien Moulin et de créer le numéro 1 pour l'ancien moulin.

Délibération relative à la publicité des actes

Au 1er juillet 2022, de nouvelles règles s'appliqueront pour les communes et leurs groupements en vue « de moderniser, de simplifier, de clarifier et d'harmoniser les règles et les formalités qui régissent la publicité, l'entrée en vigueur et la conservation des actes » (*ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, rapport au président de la République relatif à l'ordonnance*).

Le conseil souhaite garder un affichage sur publication papier.

Arbres dépérissant parcelle 33

Le conseil a décidé de faire couper les arbres dépérissant de la parcelle 33 et de les distribuer pour les affouages.

Achat divers jeux salle

Un devis a l'entreprise René Pierre a été demandé pour l'achat d'un billard, un babyfoot et un air hockey avec leurs équipements pour un montant de 6800 € TTC. Une demande de subvention sera demandée au département pour la somme de 3000 € pour le Soutien aux Communes Fragiles du contrat Territoires solidaires.

Création d'un accès sur trottoir en enrobés devant 31 rue de la Tournelle

Le conseil accepte le devis de l'entreprise TPM d'un montant de 1381 € HT pour la réfection du trottoir en enrobés.